



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

DELIBERATION N°26032021-07

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Salle d'Asile de Miré, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Liliane LANDEAU, 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : Madame Liliane LANDEAU, Monsieur Éric GUERIN, Monsieur Alain CLEMENCEAU, Monsieur Serge BEILLARD, Monsieur Florent DESETRES, Mme Murielle SIMON, Monsieur Daniel CLOUET, Madame Laure NITZEL, Monsieur Jean HARVEY, Monsieur Éric MENAGÉ, Monsieur Dominique BELLANGER.

Étaient absents et excusés : Madame Brigitte OLIGNON, Madame Nadia AUBRY, Madame Delphine HALARD, Madame Christelle VIGNAIS.

CONVOCATION DU 22 MARS 2021
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 15
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 11
NOMBRE DE VOTANTS : 15

Pouvoirs :

- Madame Brigitte OLIGNON a donné pouvoir à Mme Liliane LANDEAU pour la représenter lors de la séance du 26 Mars 2021.
- Madame Nadia AUBRY a donné pouvoir à Mme Liliane LANDEAU pour la représenter lors de la séance du 26 Mars 2021.
- Madame Delphine HALARD a donné pouvoir à M. Alain CLEMENCEAU pour la représenter lors de la séance du 26 Mars 2021.
- Madame Christelle VIGNAIS a donné pouvoir à M. Alain CLEMENCEAU pour la représenter lors de la séance du 26 Mars 2021.

Mme Laure Nitzel a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 07 : BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2020

VU les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les règles de l'affectation des résultats,

CONSIDERANT que le compte administratif 2020 présente un résultat de fonctionnement net de 582 813.89€,

Le solde de l'excédent soit 582 813.89€ sera reporté en recettes de fonctionnement au B.P 2021 (002).



		ANNEE 2020		TOTAL
		BUDGET PRINCIPAL	REPORT/RATTACHEMENT	
INVESTISSEMENT	DEPENSES N	441 477,65		441 477,65
	RECETTE N	271 206,66		271 206,66
	RESULTAT N	-170 270,99	0,00	-170 270,99
	EXCEDENT N-1	56 927,81		56 927,81
	DEFICIT N-1			0,00
	RESULTAT N A REPORTER S/ N+1 cpte 001 (rubrique D dans la délibération)	-113 343,18	0,00	-113 343,18
	REPORT DEPENSES N	44 039,47		44 039,47
	REPORT RECETTES N	224 974,50		224 974,50
	RESULTAT NET N AVEC REPORT	67 591,85	0,00	67 591,85
	AFFECTATION RESULTAT - Besoin de financement cpte 1068			
FONCTIONNEMENT	DEPENSES N	797 903,89		797 903,89
	RECETTE N	872 258,35		872 258,35
	RESULTAT N (rubrique A dans la délibération)	74 354,46	0,00	74 354,46
	EXCEDENT N-1	508 459,43		508 459,43
	DEFICIT N-1			0,00
	RESULTAT NET N (rubrique B/ dans la délibération)	582 813,89	0,00	582 813,89
	RESULTAT A AFFECTER (rubrique C dans la délibération) cpte 1068	0,00	0,00	0,00
	RESULTAT N A REPORTER S/ N+1 cpte 002	582 813,89	0,00	582 813,89

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, d'arrêter et d'approuver l'affectation de résultats telle qu'exposée ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait et délibéré en séance le 26/03/2021,
A Miré

Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,
Liliane LANDEAU

